

Décret approuvant l'accord de garantie du 19 juin 2025, conclu entre le Royaume du Maroc et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), pour la garantie du prêt d'un montant de trois cent millions d'euros (300.000.000 €), consenti par ladite banque à l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), pour le financement du projet « Prêt durable (« sustainability linked loan ») ONEE ».

**Décret n° 2-25-653 du 25 safar 1447
(19 août 2025) approuvant l'accord de garantie du 19
juin 2025, conclu entre le Royaume du Maroc et la
Banque européenne pour la reconstruction et le
développement (BERD), pour la garantie du prêt d'un
montant de trois cent millions d'euros (300.000.000 €),
consenti par ladite banque à l'Office national de
l'électricité et de l'eau potable (ONEE), pour le
financement du projet « Prêt durable
(« sustainability linked loan ») ONEE ».¹**

LE CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi de finances n° 60-24 pour l'année budgétaire 2025, promulguée par le dahir n° 1-24-65 du 11 jourmada II 1446 (13 décembre 2024);

Vu la loi de finances pour l'année 1982 n° 26-81 promulguée par le dahir n° 1-81-425 du 5 rabii I 1402 (1er janvier 1982), notamment son article 41, paragraphe 1;

Sur proposition de la ministre de l'économie et des finances,

DÉCRÈTE:

ARTICLE PREMIER. _ Est approuvé, tel qu'il est

annexé à l'original du présent décret, l'accord de garantie, conclu le 19 juin 2025 entre le Royaume du Maroc et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), pour la garantie du prêt d'un montant de trois cent millions d'euros (300.000.000 €), consenti par ladite banque à l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), pour le financement du projet « Prêt durable (« sustainability linked loan ») ONEE ».

ART. 2. La ministre de l'économie et des finances est chargée de l'exécution du présent décret qui sera publié au Bulletin officiel.

Fait à Rabat, le 25 safar 1447 (19 août 2025).

1- Bulletin officiel N° 7440 – 25 rabii I 1447 (18-9-2025), p 2503.

AZIZ AKHANNOUCH.

Pour contreseing:

La ministre de l'économie

et des finances,

NADIA FETTAH.

Adala
adala.justice.gov.ma

Le texte en langue arabe a été publié dans l'édition générale du Bulletin officiel n° 7439 du 22 rabii I 1447 (15 septembre 2025).